

CONDITIONS GENERALES DE VENTE et DE DELIVRANCE DES DROITS D'ENTREE

Art 1 Préambule

Celles-ci font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement et sont annexées à l'ensemble des contrats d'abonnement. Tout titulaire d'un droit d'entrée est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté l'ensemble des conditions générales de vente, et ce préalablement à tout achat dudit droit d'entrée quel qu'il soit.

La direction de LUDIBULLE se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions. Leur application entrera alors en vigueur à compter de leur affichage.

Art 2 Caractéristiques des produits vendus

A. CATEGORIE « ENTREES »

ESPACE AQUATIQUE	ESPACE AQUATIQUE + ESPACE BIEN-ETRE	ESPACE REMISE EN FORME	PATINOIRE	SQUASH
Accès libre aux bassins	Accès libre aux bassins et à l'espace bien-être	Accès à la salle de remise en forme, aux cours collectifs et à l'espace bien être	Accès à la patinoire	Accès de 45 minutes, après réservation
ENTREE UNITAIRE : Ticket vendu à l'unité - Valable uniquement le jour de l'achat				
CARTE DE 10 ENTREES : La carte est nominative et ne peut pas être utilisée dans le même temps par le titulaire de la carte accompagné de personnes de son entourage à l'exception des cartes espace aquatique, patinoire et squash - Les entrées peuvent être utilisées en une seule fois ou de manière échelonnée sur 1 an à compter du jour de l'achat. Toute entrée non utilisée dans ce délai sera perdue (ni reprise ni reportée ni échangée)				
Le prix est payable intégralement le jour de l'achat - Le paiement s'effectue en espèces, par chèque, par carte bancaire (au-delà de 15 €) ou par chèques-vacances. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances.				
Toute sortie du centre aquatique, de l'espace bien être, de la patinoire ou de l'espace remise en forme est définitive				

B. CATEGORIE « PASS ACTIVITES »

AQUABIKING	AQUAFITNESS	LECONS DE NAT.	BEBE NAGEUR	JARDIN AQUA OU ECOLE DE GLACE	RPM
TICKET VENDU A L'UNITE : Valable uniquement le jour de l'achat - Accès avec ou sans inscription préalable					
Carte de 10 séances : La carte est nominative et ne peut être utilisée dans le même temps par le titulaire de la carte accompagné de personnes de son entourage - Les entrées peuvent être utilisées en une seule fois ou de manière échelonnée sur 1 an à compter du jour de l'achat. Toute entrée non utilisée dans ce délai sera perdue (ni reprise ni reportée ni échangée) - Accès avec ou sans inscription préalable					
PASS ANNUEL : Nominatif - Date de validité d'un an à compter de la date d'achat - Accès avec ou sans inscription préalable					
Réservation obligatoire et accès validé uniquement après cette inscription	Accès à l'ensemble des cours d'aquafitness (hors aquabiking)	Accès à un niveau de natation	Accès hebdomadaire d'un enfant (de 6 mois à 3 ans) et de 2 adultes accompagnateurs - sous condition de la présentation d'un certificat médical	Accès hebdomadaire à une séance - sous condition de la présentation d'un certificat médical	Accès à un cours hebdomadaire - sur RDV uniquement
Le prix est payable intégralement le jour de l'achat. Le paiement s'effectue en espèce, par chèque, par carte bancaire ou par chèques-vacances. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances - Paiement par prélèvement automatique (uniquement pour les abonnements OCEANE annuels et les PASS activités annuels)					
Toute sortie du centre aquatique, de la patinoire, de l'espace BIEN ETRE ou de l'espace remise en forme est définitive					

C. CATEGORIE « ABONNEMENTS OCEANE »

OCEANE BASIC	OCEANE BASIC PLUS	OCEANE FORME	OCEANE LIBERTE	OCEANE EXCELLENCE
annuel (à compter de la date de souscription).		Trimestriel ou annuel (à compter de la date de souscription)	annuel (à compter de la date de souscription).	
Pas de reconduction tacite - Aucun report de validité des abonnements ne sera accepté en cas d'interruption de l'activité pour des raisons indépendantes de la volonté de la Direction				
Accès libre et illimité aux bassins ou à la patinoire	Accès libre et illimité aux bassins, à l'espace BIEN ETRE (sur les horaires d'ouverture public de la piscine ou de l'espace remise en forme)	Option FITNESS : Accès illimité à l'espace BIEN ETRE Accès illimité à la salle de remise en forme et aux cours collectifs Option AQUATIQUE : Accès illimité à l'espace BIEN ETRE, à la piscine et aux cours d'aquafitness	Accès illimité à l'espace bien être Accès illimité à l'espace de remise en forme et aux cours collectifs +AU CHOIX : Option AQUAFITNESS (accès illimité aux cours) Option PISCINE (accès illimité aux bassins)	Accès illimité à la piscine, à l'espace bien être, à la salle de remise en forme, à la patinoire. Accès illimité aux cours de fitness, aux cours d'aquafitness. 3 séances de coaching - Remise sur les produits boutique. Invité « découverte gratuit » (selon conditions)
Mineurs et majeurs	Réservé aux personnes majeures			
Abonnement nominatif et non cessible				
Son prix est à verser en intégralité lors de l'achat sauf en cas de souscription au prélèvement automatique. Le paiement s'effectue en espèce, par chèque, par carte de crédit ou par chèques-vacances. La monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances.				
Frais de dossier à régler lors de la souscription en cas de paiement par prélèvement automatique				

Chacun des produits pourra faire l'objet d'un « bon cadeau » acheté sous forme de contremarque nominative à la caisse du LUDIBULLE où celle-ci sera ensuite échangée par le porteur du bon contre le titre d'entrée définitif (entrée, pass activités, abonnement OCEANE). Le bon cadeau ne pourra en aucun cas concerner la carte aquabiking achetée par un abonné Océane annuel.

Art 3 Modalités d'achat

Excepté pour l'acquisition de contremarques « CE », la vente des droits d'entrée ne pourra se faire qu'à la caisse située à l'entrée de LUDIBULLE par un employé du centre.

Aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que l'agent situé à l'accueil. Les titres acquis dans d'autres circonstances sont susceptibles d'être refusés lors de l'entrée de LUDIBULLE. La direction décline toute responsabilité quant aux droits d'entrée acquis par les clients en dehors de ce cadre. Aucune réclamation ne sera jugée recevable les concernant.

Art 4 Prix

Les prix pratiqués sont affichés à l'accueil de LUDIBULLE. Ils sont consultables sur le site internet ainsi que sur format papier disponible à l'entrée.

Ils sont, à tout moment, susceptibles de modification par la direction de LUDIBULLE et entrent en vigueur à compter de leur affichage.

Toute modification s'applique aux contrats d'abonnements conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Il pourra être demandé par l'agent en caisse tout justificatif permettant de vérifier l'appartenance à toute catégorie d'âge ou de résidence. A défaut de présentation du justificatif demandé, le client ne pourra se prévaloir du bénéfice du tarif préférentiel.

Toute demande de remplacement de carte (en cas de perte, vol...) viendra immédiatement annuler la précédente et sera facturée 5,00 €uros.

Attention : toute séance d'aquabiking non annulée 48H à l'avance sera due ; à l'exception d'une absence pour raison médicale. Dans ce cas précis, un report de la, ou des séances, pourra être proposé, sous couvert qu'un certificat médical relatant les motifs de cette absence de pratiques sportive ait été fourni. L'achat d'une carte de 10 séances AQUABIKING par un porteur d'un abonnement Océane annuel ouvre le droit, pour lui exclusivement à un tarif réduit. Cette carte ainsi obtenue ne peut faire l'objet d'un cadeau à un tiers.

Art 5 Accès à LUDIBULLE

La Direction ainsi que ses agents se réservent le droit de refuser la vente de titres d'entrée à toute personne ne présentant manifestement pas les garanties de propreté, de sobriété et de bonne tenue.

Art 6 Invité découverte

Possibilité d'inviter un proche pour découvrir, sur une période d'une ½ journée les activités encadrées comprises dans l'abonnement du titulaire. Offre valable une seule fois par « invité découverte ». Uniquement sur rendez-vous. L'invité devra obligatoirement prévoir une pièce d'identité et le coupon préalablement complété relatif à cette offre.

Art 7 Sanctions et résiliation-sanction

Tout défaut de paiement, toute utilisation frauduleuse, tout comportement inadéquat, fautif, nuisible ou contraire aux présentes ou à l'ordre public, est passible de sanction, pouvant aller de l'exclusion temporaire de LUDIBULLE à l'exclusion définitive et/ou à la résiliation de l'abonnement.

En cas d'exclusion ou de résiliation, le contrevenant se verra privé de tout droit à remboursement des sommes versées.

Art 8 Réclamation

Toute réclamation sera adressée à LUDIBULLE par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée en main propre au LUDIBULLE.

Art 9 Sécurité

La vente est interdite à tout enfant de moins de 8 ans non accompagné d'une personne ayant autorité.

Pour les séances en groupe et en cas de fréquentation excessive à une séance, la direction se réserve le droit de proposer au client un autre créneau sur un horaire et/ou un jour différent voire de refuser l'inscription à ce créneau. L'ensemble des activités se fait sous la surveillance d'une personne qualifiée, ayant un diplôme reconnu pour la pratique de l'activité.

Art 10 Clause limitative de responsabilité et certificat médical

Lors de l'achat de titre d'entrée, le client déclare avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive. Il doit fournir dans le mois suivant la souscription à une formule d'abonnement un certificat médical datant de moins d'un mois.

A défaut, la Direction de LUDIBULLE sera déchargée de toute responsabilité pour tout préjudice résultant d'une incompatibilité antérieure à la souscription du contrat.

Les horaires d'ouverture de LUDIBULLE ainsi que les horaires des séances peuvent faire l'objet de modifications périodiques (vacances scolaires, arrêts techniques...).

Art 11 Non-utilisation

D'une manière générale, la non-utilisation temporaire ou définitive du fait du client n'ouvre pas de droit pour lui à résiliation, prolongation ou remboursement.

Art 12 Arrêts techniques

La durée de validité des différentes formules tient compte des arrêts techniques. Aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être octroyée du fait de ces arrêts.

Art 13 Caractère confidentiel des informations nominatives

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les clients disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données personnelles les concernant détenues par la Direction de LUDIBULLE. Les informations détenues ne pourront être transmises à un organe tiers sans l'accord exprès et préalable du client.